

## PROGRAMME

### La pratique spécifique des professionnels de la médecine du travail

- Loi relative à l'organisation de la médecine du travail et les décrets d'application
- Décret portant diverses dispositions relatives à la médecine du travail

### La Responsabilité civile des professionnels de la médecine du travail

- Règles relatives à la responsabilité civile :
  - personnes physiques : infirmiers, infirmières, médecins du travail
  - personne morale : l'entreprise et la responsabilité civile de l'employeur du fait des fautes commises par ses salariés
- Les 3 éléments constitutifs de la responsabilité civile :
  - faute civile : étude d'exemples concrets (actes accomplis avec ou sans la présence d'un médecin, problèmes liés à l'organisation, négligence, imprudence...)
  - préjudice : nature du dommage réparable, l'enjeu d'une déclaration d'inaptitude
  - lien de causalité entre la faute et le préjudice subi
- Juridictions compétentes en matière de responsabilité civile

### La Responsabilité pénale

- La notion d'infraction pénale, 3 éléments :
  - élément légal, élément matériel, élément moral (faute intentionnelle et non intentionnelle)
  - exemples d'infractions pénales fréquentes : homicide involontaire, non-assistance à personne en danger, exercice illégal de la médecine...
- Le secret médical et la responsabilité pénale
- Principe de la personnalisation de la responsabilité pénale
- Causes d'atténuation et d'exonération de la responsabilité pénale
- Responsabilité pénale des personnes morales
- Juridictions compétentes en matière pénale
- Règles essentielles du procès pénal

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

### DATES

- 22 septembre 2023
- \*28 juin 2024
- 16 septembre 2024

### ESPACE DE FORMATION

- Paris-Montparnasse
- \* Distanciel

**DURÉE**  
1 jour

**1210€ ht**  
repas inclus

**RÉF. RINF**

Référent santé  
au travail

### OBJECTIF

Comprendre les grandes règles juridiques régissant la responsabilité médicale en santé au travail et mesurer les conséquences de ses actes en conformité avec les protocoles afin d'appréhender son travail plus sereinement

### COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Connaître et savoir différencier les principes fondateurs et les règles essentielles de la responsabilité civile et pénale
- Appliquer la réglementation à son environnement professionnel
- Mieux appréhender les limites de ses fonctions et de son pouvoir de décision
- Maîtriser la responsabilité de l'équipe de santé au travail

### PUBLIC CONCERNÉ

- Médecin du travail, infirmier(e) du travail



**INSCRIPTION EN LIGNE**

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF





Formation animée par :  
**CLAIRE-ISABELLE  
BRAIDA**

- Juriste
- Formatrice spécialisée en droit de la santé
- Compétences en droit privé et public de la santé

« Cette formation va vous permettre d'acquérir les connaissances juridiques essentielles dans le cadre de la santé au travail. Des études de cas pratiques à la lumière de données d'actualité vont permettre de consolider les connaissances. »

Claire-Isabelle BRAIDA

Pré-requis : Aucun

## LES + DE VOTRE FORMATION



### VOTRE SUIVI PEDAGOGIQUE

Votre conseillère pédagogique vous aide à définir votre projet, vous accompagne dans votre démarche, assure le suivi des questions et le lien avec le formateur. Suite à la formation, vous avez accès à la validation de vos acquis en ligne.



### VOTRE ESPACE STAGIAIRE EN LIGNE

Vous bénéficiez d'un espace stagiaire en ligne qui vous permet de retrouver l'ensemble de vos documents administratifs (convocation, attestation de stage) ainsi que les différentes ressources associées à votre stage. Votre espace stagiaire en ligne vous permet également de poser toutes vos questions ou de laisser vos commentaires. Il est accessible **15 jours** avant la date de début de votre stage.

### Connexion

Connectez-vous à votre espace personnel

Email

Mot de passe

Valider

Cliquez pour vous connecter :

- Recevez vos convocations et attestations
- Consultez des ressources complémentaires
- Posez vos questions
- Suivez l'actualité C3S
- Accédez à la plateforme E-learning C3S



## HORAIRES

Le premier jour de formation commence à 9h30, les jours suivants à 9h00.  
Les formations se terminent à 17h10.



## ACCESSIBILITÉ

Les salles de formation, basées au Mans et à Paris, sont toutes les 2 accessibles par les transports en commun (train, bus, métro pour Paris du fait de la proximité avec la gare Montparnasse et bus et tramway pour Le Mans).

Pour les stagiaires utilisant une voiture, il y a possibilité de stationner dans des parkings situés à proximité de chacun des sites.

Un accès pour personne à mobilité réduite est prévue dans chaque établissement. Un ascenseur permet d'accéder à nos salles de formation parisiennes situées au 1er étage du bâtiment. Un accès s'effectue de plain pied pour les salles de formation du Mans.



## PLANS D'ACCES



**Votre contact**  
Anne-Françoise ALLAIN  
02 43 23 09 23 - [formation@c3s.fr](mailto:formation@c3s.fr)

[www.c3s.fr](http://www.c3s.fr)